



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 07 2026

N°2026 07 04

Objet : Animations : Fixation des tarifs de la location de la salle Joseph Guinemand à compter du 1^{er} septembre 2026

Nombre des membres :

- * En exercice : 23
- * Présents : 20
- * Ayant donné procuration : 2
- * Ayant pris part au vote : 22

Date de convocation le 10/07/2026

Date de publication le 20/07/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Lylian CALVAT, maire, pour la session ordinaire du mois de juillet 2026.

Présents : Mesdames et Messieurs les membres en exercice :

Marlène BAUD, Lylian CALVAT, Valérie COURCIER, Jérôme CUCHE, Yoran DELARUE, George DROUHARD, Daniel FABREGUES, Fabrice GALPIN, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Marc LECAILLE, Cyril MARECHAL, Alexandra PARRENIN, Titouan PICARD, Florence RANALLI, Samuel RIARD, Nadine SAUVONNET, Catherine VIDONI, Anaïs ZUPANCIC-GREBERT

Excusés donnant pouvoir :

Gilles MOITON donnant pouvoir à Cyril MARECHAL
Marion REDEL donnant pouvoir à Florence RANALLI

Absent : Hélène LAMY

Secrétaire de séance : Monsieur Cyril MARECHAL

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2144-3 ;

Vu la délibération n°2026 07 04 du Conseil municipal en date du 15 juillet 2026 portant adoption du règlement intérieur de la salle Joseph Guinemand ;

Vu l'avis favorable de la commission « Animations, festivités et jumelage » du 29/06/2026 ;

Considérant la nécessité de réviser les tarifs de location de la salle Joseph Guinemand afin de tenir compte de l'évolution des coûts de fonctionnement et des propositions formulées par la commission ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la nouvelle grille tarifaire proposée par la commission.

Durée	Saônois	Extérieurs	Associations
Association statutaire	---	150€	Gratuit
Journée en semaine	200€	350€	150€
Week-end	300€	500€	200€
Décès	Gratuit	100€	---
Location vaisselle	100€	150€	70€

La caution (mobilier, ménage et gestion des déchets) est fixée à 1 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

Par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** les tarifs de location de la salle Joseph Guinemand tels que présentés dans le tableau annexé à la présente délibération ;

- **DE PRECISER** que ces tarifs seront applicables à compter du 1er septembre 2026 ;
- **DE DIRE** que cette délibération abroge et remplace l'ensemble des délibérations antérieures relatives aux tarifs de location de la salle Joseph Guinemand à compter de cette même date
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre la présente délibération.

Fait et délibéré à Saône, le 15 juillet 2026

Lylian CALVAT
Maire de Saône



DESTINATAIRES : PRÉFECTURE DE BESANÇON – DGFIP

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État